

Le Courrier du Canada. JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du " Courrier du Canada. " 10 JUILLET 1876.

La chambre obscure DE SPARTE.

(SUITE.)

—Et tout le monde te condamnera, reprit Cynisca vivement, tes amis eux-mêmes ; tandis que, en refusant de m'accepter pour femme, moi qui suis laide à faire peur, tu ne perdras rien dans l'estime du public et des magistrats.

Cléonyme répondit qu'il ne lui ferait jamais cette injure.

—Et si je te le demandais ?... —Pourquoi le demanderais-tu ? —Pour que l'amende à laquelle tu seras condamné me constitue une dot.

Un Spartiate s'est rencontré, homme d'un vrai courage celui-là, il aura celui de m'épouser. Le père exige une dot, il dépend de toi de me la donner.

Cléonyme lui tendit la main ; le pacte fut conclu, et ils convinrent entre eux du signe auquel ils se reconnaîtraient dans les ténèbres de la chambre obscure. Ils se séparèrent après, satisfaits l'un de l'autre, et ils attendirent le grand jour.

Dans l'intervalle, Proclès et Panthalis ne laissèrent passer aucune occasion de molester Cléonyme. Il fut condamné par le sénateur, pour avoir négligé par inadvertance de se lever devant lui, à se tenir debout tout un jour sur la place publique, immobile à la même place avec son bouclier à la main. La fière Panthalis fut encore plus injuste : son dédit éclata la veille du jour où les jeunes filles qui aspiraient au mariage devaient se réunir. Les mères de ces jeunes filles avaient le droit de convoquer les célibataires attardés devant une vieille statue en bois de Junon Argienne. Là, pour les engager à prendre femme, elles leur prodiguaient les admonestations et les reproches. D'après Athènes, les plus violentes s'emportaient jusqu'à leur donner des soufflets, et d'après Cléarque, jusqu'à les battre de verges, en les forçant de faire le tour de l'autel.

Voilà comment Panthalis châtiât Cléonyme pour le punir d'avoir refusé sa fille, et ce soldat, héroïque sur le champ de bataille, supporta ce traitement sans se plaindre, car les plus braves sont ordinairement les plus soumis.

Le lendemain, en présence des éphores, des sénateurs et du peuple assemblé, les jeunes filles à marier furent enfermées dans la chambre obscure. On ne nous dit pas où elle était située. Peut-être dans la lesché d'un des cinq faubourgs de Sparte ; peut-être dans la Scias, nous l'ignorons. Les jeunes réfractaires qui avaient à se pourvoir d'une épouse, se présentèrent alors. Ils furent introduits chacun à son tour, afin de prévenir tout désordre. La foule attendait avec une extrême curiosité l'apparition de ces divers couples formés par le hasard. Il y avait là de part et d'autre, parmi les prétendants des deux sexes, ceux que les luttes sanglantes du platoniste ou du chœur avaient défigurés, ceux aussi qui étaient victimes d'un accident ou disgraciés par la nature. Il ne faut pas oublier non plus les familles divisées par des haines mortelles qui avaient à craindre d'être rapprochées par une alliance forcée. C'était donc un vaste champ pour les jeux du hasard, qui parfois est un mauvais plaisant.

Toutes les fois qu'un homme de haute taille apparaissait tenant une main par la main, ou qu'un borgne se trouvait nanti d'une bosse, ou qu'un rude Spartiate présentait au peuple la fille de son plus grand ennemi, c'étaient des exclamations et des rires bruyants, provoqués surtout par la surprise et le dépit des ennemis irréconciliables que rapprochaient ces mariages imprévus.

Cléonyme, le plus beau des Spartiates, pénétra le dernier dans la chambre obscure quand tous les autres furent pourvus. Ils n'y restaient que deux jeunes filles, la plus belle et la plus laide, Cynisca et Sésora. Instruites toutes les deux du peu d'empressement que mettrait Cléonyme à faire un choix, elles s'étaient blotties dans des coins pour échapper à tous ceux qui étaient venus avant lui. Panthalis triomphait de penser que le jeune homme n'hésiterait pas à choisir sa fille, et celle-ci partageait la même espérance. Troublée de crainte et de passion, guidée dans les ténèbres par le bruit de ses pas, elle courut à lui et se jetant à son cou elle

lui dit à voix basse :

—Je meurs si je ne suis à toi.

Cléonyme se dégagea doucement de son étreinte et reconnaissant Cynisca à la façon dont elle lui serrait la main, il sortit avec elle et se présenta aux Ephores.

Les magistrats lui demandèrent s'il épouserait Cynisca. Il la regarda avec un sourire affectueux, mais répondit qu'il payerait l'amende pour lui être agréable, parce qu'elle venait de confesser qu'elle ne l'aimait point. Ce fut un étonnement général et ce fut un scandale. Panthalis, qui n'avait pas vu sortir sa fille, entra dans la chambre, dont les fenêtres s'ouvrirent alors. Elle trouva Sésora étendue sur le pavé, évanouie et comme foudroyée par le refus de Cléonyme. Dans sa main crispée par la douleur, on voyait la ceinture du jeune homme qu'elle avait saisi pour le retenir. C'était une preuve maifeste et de sa passion pour Cléonyme et de la répulsion de celui-ci. La mère se hâta d'envelopper sa fille d'un long voile pour cacher sa honte. Panthalis était violente ; mais cette fois la douleur surmonta la colère, elle releva sa fille, et, sans proférer une plainte, elle la fit porter dans sa maison.

Les magistrats et les citoyens se détournèrent de Cléonyme, qui resta seul sur la place publique, portant sans faiblesse le dédain et la haine de tous.

La fidèle nourrice d'Evecmé, Lépréa, vint l'aborder alors et lui annonça de la part de sa maîtresse qu'ils pourraient bientôt se rencontrer et se revoir. Le jour approchait où les femmes de Sparte aient en grande pompe revêtir Apollon d'Amyclée de la tunique qu'elles brodaient pour lui tous les ans. Ils profiteraient de cette occasion, l'heure et le lieu du rendez-vous lui seraient indiqués plus tard. A cette nouvelle, Cléonyme leva les yeux au Ciel pour promettre des sacrifices et pour rendre grâce aux divinités favorables à son amour ; mais il se contenta, et refoulant au fond de son cœur ses transports de joie comme un avaré cache un trésor, il serra la main de la nourrice et courut se renfermer chez lui, pour rêver en silence au bonheur qui l'attendait.

VII

DÉSEPOIR.

Ce fut par une belle matinée, pendant les derniers jours du printemps, qu'Evecmé saisit l'occasion qui lui parut la plus favorable pour revoir Cléonyme. Panthalis était partie de bonne heure pour la fête d'Amyclée, qui réunissait les matrones de Sparte dans le temple d'Apollon ; Sésora, retirée dans sa chambre, cachait ses larmes et sa honte. Evecmé, restée presque seule à la maison, distribua le travail aux servantes et sortit pour aller admirer les fruits des vergers et les belles moissons de l'héritage paternel. Le domaine de Proclès était à quelques pas de celui qui possédait son mari Phocas, et la jeune femme arriva bientôt près de sa nourrice qui l'attendait.

La voiture des femmes de Sparte, le canathre d'osier et de paille tressés en formes bizarres d'animaux, était attelé déjà par les soins de la nourrice. Les deux femmes y montèrent et partirent aussitôt. Aucun ilote ne les accompagnait ; Lépréa tenait les rênes. Elles allaient faire leurs dévotions à l'oratoire des Dioscures, qui s'élevait au bord de l'Eurotas, entre Alésies et Thérapné. Les guirlandes étaient prêtes pour orner l'autel, et les couronnes aussi pour les statues des deux frères d'Hélène. En descendant du Taygète vers la plaine de l'Eurotas, elles suivaient à travers les jardins, des chemins ombragés que des haies fleuries bordaient des deux côtés. Les gâtilliers et les sycomores, surchargés de plantes grimpanes, formaient au-dessus de leur tête une voûte pleine d'ombre et de parfums. Les cours d'eau limpide, alimentés par la fonte des neiges, entretenaient la fraîcheur jusque dans la plaine malgré la chaleur du jour, et le bruit joyeux qui s'élevait de leur lit profond charmaient le silence de ces solitudes.

(à suivre.)

La mort du catholicisme.

C'est une vieille et nous voudrions pouvoir dire "innocente" manie chez certains illuminés d'annoncer avec une superbe assurance la fin de la religion catholique.

Julien l'Apostat se donna carrière sur ce point et voulut aider à l'accomplissement de l'oracle. Voltaire et consorts travaillèrent aussi à élargir l'Infâmie.

On n'a pas oublié les épanche-

ments intimes d'un grand maître de l'Université sur ce sujet ; M. Cousin annonçait volontiers à ses amis, inter pocula, " que le catholicisme " avait encore pour trois cents ans " dans le ventre. " Aujourd'hui, c'est M. Alphonse Karr, jardinier, qui, du haut de la tribune de la feuille aux petites correspondances, vaticine à son tour une petite... correspondance à sa façon. Voici l'oracle :

" Je ne suis certes pas suspect de catholicisme exagéré, intolérant, intransigeant ; — il y a longtemps que j'ai dit : " L'avenir est à l'Eglise qui aura les portes les plus larges et les plus ouvertes. "

" Il y a longtemps que j'ai conseillé à l'Eglise chrétienne d'abandonner les subtilités du dogme qui divisent, et aux prêtres de devenir des professeurs de morale sur laquelle tout le monde est d'accord, — du moins en théorie. "

" Il y a longtemps que j'ai dit : " Le premier Pape qui abandonnera le pouvoir temporel sera plus riche qu'aucun Pape ne l'a jamais été, — et prolongera, pour un temps assez long, et la papauté et la religion catholique ou du moins chrétienne. "

" Ce service que le Pape et l'Eglise n'ont pas voulu, ne veulent pas se rendre à eux-mêmes, — voici que les soi-disant républicains, les prétendus radicaux, leurs ennemis les plus acharnés, s'occupent de le leur rendre ; et c'est même par là, tant c'est pressé, — qu'ils commencent la série de leurs fautes et de leurs sottises. "

" L'odieuse assassinat des prêtres sous la commune a donné deux cents ans de plus à la religion chrétienne et cent ans à la religion catholique. "

" La suppression que vient de décider le conseil municipal de Paris des allocations aux œuvres de bienfaisance, ajoute un nouveau répit, un nouveau sursis, une nouvelle prolongation de cent ans. "

M. Alphonse Karr veut bien accorder un sursis d'un siècle (un peu plus que ne vivent les roses et les jardiniers) au catholicisme. Grand merci ! Cela nous donne le temps de respirer entre le pétrole et le chassepot, et pourvu que : " la morale sur laquelle " tout le monde est d'accord, du " moins en théorie " , fasse éclore de nouvelles générations de fusillards, le catholicisme, rajeuni de siècle en siècle par le sang de ses martyrs, a quelque chance de vivre jusqu'à la fin du monde. Il vivra, sans chercher cet avenir promis par M. Karr à " l'Eglise qui aura les portes les plus larges et les plus ouvertes. " Il vivra, enseignant à ses fils que la voie du salut est étroite, que le chemin de la perdition est large et couvert de fleurs comme la prose et les parterres du prophète-jardinier.

Nous ne demanderons pas au Figaro de nous expliquer la distinction que son rédacteur établit entre la religion chrétienne et la religion catholique ; nous croyons avoir lu quelque part, dans un discours de M. Gambetta, la réponse à cette question. Toutefois, nous croyons devoir recommander aux abonnés ecclésiastiques du Figaro (s'il en reste) l'étude d'un point de doctrine aussi intéressant.

Sans nous arrêter aux subtilités du dogme qui divisent, nous terminons en rappelant à M. Karr une anecdote qu'il a lue sans doute plus d'une fois : Un jour, Julien l'Apostat demandait avec une ironie superbe et digne d'un empereur, à un pauvre chrétien égaré à sa cour :

—Que fait le fils du charpentier ?

—Il fait en ce moment un cerceuil pour Votre Majesté, répondit le chrétien.

Oui, le fils du charpentier fait encore des cerceUILS, et plus d'un s'y couchera avant d'avoir vu mourir cette vieille religion catholique contre laquelle ne prévaudront ni la puissance des rois, ni la sagesse des philosophes, ni les persécutions des bourreaux, ni la morale de Figaro et de ses amis.

ALB. DE BADTS DE CUGNAC.

Les maîtres de l'ère nouvelle.

Les journaux républicains relèvent avec colère les vives réclamations de la presse religieuse ou simplement conservatrice contre le projet de célébrer le centenaire de Voltaire et de Rousseau. Ils ont le droit de se ficher et, par conséquent, les conservateurs ont tort de les blâmer. Quant à nous, réflexion faite, nous comprenons et même nous louons le sentiment ou plutôt l'instinct qui pousse les diverses fractions du parti révolutionnaire à vouloir honorer solennellement la mémoire des deux hommes qui par leurs écrits, doctrines et pratiques, ont été et restent l'expression la plus complète de la libre pensée. Au lieu donc de protester, laissons ces ennemis

de toute religion pratiquer, une fois en passant, le culte des ancêtres et montrons qu'ils choisissent bien.

Voltaire, de Français se fit Prussien, puis Suisse, et regretta de n'être pas Russe ; Rousseau n'avait pas de patrie. L'un et l'autre professaient ainsi par anticipation les doctrines de l'Internationale. S'ils n'avaient pas les mêmes allures, l'un touchant au bohème, l'autre posant en prophète, ils marchaient au même but ; ils ont été les précurseurs des révolutionnaires cosmopolites qui pillent et tuent leurs concitoyens en hurlant :

" Les peuples sont pour nous des frères !... des frères ! " Donc, ils doivent être honorés par les hommes du 4 septembre qui serviront si bien le Prussien, et par ceux de la Commune qui niaient la nationalité.

Voltaire et Rousseau, tous deux absolument impies, l'un avec des grimaces de farceur, l'autre avec des airs de penseur, protestaient à l'envie de leur profond respect pour la religion. Ils calomniaient le prêtre, voulaient détruire l'Eglise, s'en prenaient à Dieu même et affirmaient n'en vouloir qu'aux abus. C'est le jeu que jouent aujourd'hui avec la même hypocrisie M. Gambetta, ses compères et ses suivants. Seulement, ces citoyens ont changé le mot de passe. Leurs pères poursuivaient la religion sous le nom de " fanatisme " ; eux, ils la proscrivent en l'appelant l'ultramontanisme ou le cléricalisme. C'est misérable comme le mensonge, mais c'est bien à l'instar de Voltaire et de Rousseau. Et puisqu'on les imite il est juste de les glorifier.

Comme ces deux maîtres, d'ailleurs, les disciples, sauf quelques réfractaires, admettent la religion, si non pour tout le peuple, au moins pour les paysans. Ils veulent un culte dont le prêtre relève d'eux et façonne la foule à leur service. Voltaire et Rousseau disaient cela carrément, les élèves y mettent plus d'hypocrisie, mais c'est le même font. Voyez comme ils admirent M. de Bismarck et ses imitateurs ou agents suisses, travaillant à se faire un clergé de police avec des apostats.

Voltaire applaudissait aux victoires des Prussiens sur les Français, Rousseau affectait de mépriser notre gloire militaire. Ces traditions sont chères au parti du progrès. Nos libres penseurs, hommes du 4 septembre et de la Commune, ont facilité les succès de l'ennemi, ils s'en sont réjouis, ils les ont exploités. Voltaire riait cyniquement de nos soldats vaincus, il les gouaillait en prose et en vers, gagnant ainsi la pension que lui donnait le roi de Prusse. Nos républicains, si hostiles à l'armée avant la guerre, se sont appuyés sur l'invaison et, par conséquent, l'ont secondée, pour faire une révolution. Préférant leur parti à la patrie, ils ont dit que la république valait bien la perte de deux provinces..... Et, sans doute aussi, la perte de deux cent mille hommes !..... Nous ne comptons pas les milliards. Ceux qui parlaient et agissaient ainsi au début de nos désastres, étaient les modérés. D'ailleurs, après la guerre, comptèrent sur le Prussien pour faire la Commune. Pourquoi, après tout, n'auraient-ils pas cherché la Commune, où les révolutionnaires bourgeois avaient trouvé la république ? Ils restaient fidèles à l'esprit voltairien.

Par la haine de la religion, le mépris du droit, l'esprit de mensonge, l'absence de patriotisme, le parti révolutionnaire étant fidèle aux doctrines et pratiques de Voltaire et de Rousseau, on comprend qu'il veuille célébrer avec éclat leur centenaire. On ne comprendrait même pas qu'il ne le fit point, car c'est son propre esprit qu'il glorifiera en eux. Si nous continuons de progresser, on en verra bien d'autres. Nos maîtres n'attendront pas le centenaire de Raoul Rigault, de Ferré et autres citoyens qui ont " fusillé otages " et " flambé finances " pour faire une petite fête publique en leur honneur.

Le parti du progrès doit à d'autres titres encore honorer en Voltaire et Rousseau, ses précurseurs et ses modèles. Comme les républicains du jour, de la veille et de l'avant-veille, tous deux ont compris en maîtres et pratiqué en cyniques la doctrine libre penseuse de la souveraineté du but. Voltaire fut aussi plat envers les grands, qui pouvaient le pousser et le soutenir, que le sont aujourd'hui envers la " vile multitude " , dont ils attendent le pouvoir, MM. Hugo, Naquet, et les autres. Sous un aspect différent c'est le même principe ou la même tactique ; être servile pour dominer. Aussi nos fiers républicains ennemis des rois et nos sales communalistes ennemis des " aristos " trouvent-ils très bon que Voltaire, vis-

à-vis des princes, des ministres et des courtisanes, ait poussé la flatterie jusqu'à la dernière bassesse. Pendant il allait si loin, il était si vil, qu'il irrita Choiseul et fatigua la Pompadour ; que Frédéric de Brandebourg, malgré son grossier esprit de Prussien, et Catherine de Russie malgré ses mœurs de trottoir, en furent écœurés. Celle-ci le moqua, celui-là le chassa, et même le fit bâtonner. Nos républicains reconnaissent à ces traits qu'il était bien des leurs et veulent qu'il ne s'en ignore. Laissons-les faire. Il est juste, après tout, que les admirateurs de M. de Bismarck, ceux qui, " de Paris tendent la main à leurs frères de Berlin par-dessus les ruines de Strasbourg " , glorifient en Voltaire le valet de Frédéric.

Rousseau, même sur ce terrain, ne doit pas être séparé de Voltaire. Malgré sa pose de philosophe maussade et révolté, ce laquais qui sentit toujours la livrée, fut, lui aussi, en maintes occasions, d'une rare platitude envers les grands. Il affectait de les dédaigner, mais il savait leur tendre la main et vivre à leurs dépens. L'ours était mal léché et restait grossier, cependant il acceptait la muselière. C'est encore un des traits de nos démocrates. Nul n'ignore que Napoléon Ier trouva beaucoup d'officiers parmi les hommes de 93, et l'on sait quels bons rapports sous Napoléon III certaines feuilles libres penseuses entretenaient avec les Tuileries et le Palais-Royal. Si nous nous trompons, que le Siècle et l'Opinion nationale, dévoués à Voltaire et à Rousseau, nous donnent un démenti.

Ces titres, déjà si nombreux, ne sont pas les seuls qui commandent à la libre pensée de saluer en Voltaire et Rousseau les précurseurs et législateurs du nouvel ordre social. Ils ont eu, l'un et l'autre, sur l'organisation de la famille, le respect du mariage, l'état civil, la propriété, etc., des idées ou des pratiques fort avancées. Comme théorie et comme fait, Rousseau avait dit avant Proudhon : la propriété n'est que le vol. Si Voltaire, moins théoricien et ayant, d'ailleurs, une vocation très marquée de propriétaire d'ancien régime, n'acceptait pas la maxime, il avait du penchant pour la chose. Les écrits, mémoires et correspondances du temps en donnent diverses preuves. Il y a là, comme dans les Confessions des traits de coquin à mener son homme en police correctionnelle. Oui Voltaire et Rousseau seraient aujourd'hui des repris de justice pour délits communs. Quelle clientèle nombreuse et agissante cela doit ajouter pour le centenaire à leur clientèle politique et philosophique. Si les organisateurs d'une fête ne cèdent pas à de vains préjugés, les bagnes auront dans le cortège leurs délégués.

L'horreur du mensonge et de la calomnie, le respect, le dévouement, la reconnaissance sont des vertus chrétiennes et d'un autre temps ; les nouvelles couches travaillent avec succès à s'en affranchir. Voltaire et Rousseau les ont ignorés ou considérés. " Mentez et calomniez hardiment, " disait Voltaire à ses complices. Il pratiquait partout et toujours sa doctrine. Nul homme n'a plus effrontément usé du mensonge, nul écrivain n'a été plus salissant. Il poursuivait ses adversaires d'accusations infâmes dont il ne croyait pas un mot. Cet amant de la justice et de la liberté, recourant aux flatteries les plus basses, demandait à la police et à l'arbitraire d'emprisonner, de proscrire, de ruiner ses contradicteurs et ses créanciers. Ce partisan de l'égalité méprisait le peuple absolument, et malgré son esprit narquois, tombait dans le ridicule du bourgeois gentilhomme. Il calomnia ses bienfaiteurs, sa famille, même sa mère. La personne qui le connut mieux, sa nièce, lui écrivait : " Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. "

Malgré certains contrastes extérieurs, Rousseau, sur tous ces points, fut pareil à Voltaire. S'il eut moins de vanité, il eut plus d'orgueil. Il ambitionnait aussi la compagnie des grands, mais ce maître phraseur avait l'esprit lent et lourd. Le trait lui manquait ou arrivait trop tard. Cela le rendit misanthrope. Quant au mépris de la famille, à l'envie, à l'ingratitude féroce et basse, on le trouverait sans égal si l'on n'avait pas Voltaire. Ce fut, a dit Lamartine, " une des âmes les plus subalternes, les plus égoïstes, une comédienne du beau, âme rongée de vices ; " enfin une âme voltairienne.

Les représentants des mœurs libres jusqu'à la crapule devront aussi être au centenaire, et même y figurer en bonne place. Voltaire et Rousseau ont droit à cet hommage, non-seule-

ment par les enseignements que prêchent divers de leurs ouvrages : la Pucelle, les Contes, les Confessions, etc., mais aussi par leurs exemples. Nous parlons ici des exemples qu'ils ont donnés le front haut, et non des scandales à peu près hors de doute, quoique contestés, que rapporte la chronique du temps.

Ils ont été notoirement débauchés, concubinaires, adultères ; et cela non pas sous le coup de la passion, ou par suite d'entraînements qui, tout en restant coupables, pourraient, aux yeux du monde, trouver des circonstances atténuantes. Non, ils se sont établis dans la débauche, ils s'y sont vautés complaisamment, longtemps, toujours ; ils étaient chez eux, comme le porc dans sa fange. Plus abaissés que la brute, ils ont admis le partage. C'est de l'histoire. Eux et leurs amis l'ont écrite. Voltaire pratiquait cyniquement le ménage à trois et même à quatre. Il suppléait le marquis et acceptait de la marquise un supplément. Rousseau avait des mœurs de goujat. Il s'en vantait et se vantait aussi d'abandonner ses bâtards. C'était sa manière de mépriser les actes de l'état civil. M. Jules Favre, l'une des forces morales du parti républicain, trouve-t-il ce mépris tolérable ?

Bref, il résulte des Confessions de Rousseau, de la Correspondance de Voltaire, des actes publics de tous deux, des mémoires les plus authentiques du temps que leurs mœurs étaient scandaleuses, cyniques, ordurières ; qu'ils manquaient l'un et l'autre de dignité, de probité, de patriotisme, d'honneur ; qu'ils insultèrent comme hommes et comme écrivains à toutes les vertus, à tous les devoirs publics et privés. Si rien de tout cela ne répugne au parti révolutionnaire, si l'on peut avoir été, avec persévérance et impudeur, violeur des lois religieuses, morales et civiles sans cesser de recevoir ses hommages et ses votes, il doit célébrer le centenaire de Voltaire et de Rousseau. Ses journalistes, ses avocats, ses divers représentants ont raison de lui dire : Voilà nos maîtres et nos saints ; il faut les honorer.

Pourquoi, nous conservateurs, nous catholiques, refuserions-nous à la Révolution de saluer en ces hommes le type des doctrines et des mœurs qu'elle veut faire triompher et même imposer ? Sans penser, comme Quinet, qu'il faut traîner ses adversaires dans la boue, on peut bien leur permettre d'y parader et de s'en décorer.

Le programme de ces messieurs, les promoteurs du centenaire, n'offre, au point de vue pratique, qu'une difficulté, mais elle est sérieuse. Ils veulent que cette fête de la libre pensée soit nationale, il faut que le gouvernement la décrète et que le chef de l'Etat y préside. Or en France, par suite de nos traditions monarchiques, pour qu'une fête soit nationale, il faut que le gouvernement la décrète et que le chef de l'Etat y préside. On n'amènera point Patrice de Mac-Mahon, comte par sa naissance, duc par son épée, maréchal de France, père de famille et chrétien, à s'agenouiller devant Voltaire et Rousseau. Il n'est pas, comme certain personnage de 1848, républicain d'origine, d'esprit, d'éducation, et ne dira jamais comme lui : il faut tout sacrifier à la république, même l'honneur !

EUGÈNE VEUILLOT.

Le 4 juillet a été célébré aux Etats-Unis, le centième anniversaire de la proclamation de l'Indépendance Américaine, qui a eu lieu le 4 juillet 1776, par les treize Etats primitifs.

Ces treize colonies étaient : le New-Hampshire, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, New-York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, les Deux Carolines et la Georgie. Depuis, vingt-cinq nouveaux Etats et onze territoires ont été constitués, dans l'ordre suivant : Vermont, détaché de New-York en 1791 ; Tennessee, détaché de la Caroline du Nord en 1796 ; Kentucky, détaché de la Virginie en 1799 ; Ohio, créé en 1802 ; Louisiane, achetée à la France en 1803 et érigée en Etat en 1812 ; Indiana, créé en 1816 ; Mississippi, séparé de la Georgie en 1817 ; Illinois, créé en 1818 ; Alabama, séparé de la Georgie en 1819 ; Maine, détaché du Massachusetts en 1820 ; Missouri, détaché de la Louisiane en 1821 ;

Michigan et Arkansas, créés en juin 1836 ; Floride et Iowa, en 1845 ; Texas et Wisconsin en 1846 ; Californie, séparée du Mexique en 1858 ; Minnesota, territoire en 1849, Etat en 1858 ; Oregon, en 1859 ; Virginie occidentale, en 1862 ; Nevada, en 1864 ;

Les territoires sont : l'Arizona, le Dakota, le District de Colombie, l'Idaho, le Montana, le Nouveau Mexique, l'Utah, le territoire de Washington, le Colorado, l'Alaska et le Wyoming.

CANADA Québec 10 JUILLET 1876.

Ce n'est pas bien.

La passion politique a envahi les cours d'élection, et nous en sommes rendus au point de mettre en doute l'intégrité des juges.

A peine un procès électoral est-il commencé qu'immédiatement la presse préjuge l'opinion publique, en publiant des rapports plus ou moins corrects de témoignages tronqués.

On bien, une cause a été plaidée, les juges sont à préparer leur décision, et un journal se permet de leur faire des menaces, décidera avant eux que le jugement doit être tel ou tel !

Que résulte-t-il d'une conduite aussi irréfléchie ? Les lecteurs du journal se forment une opinion sans bien connaître la cause, et si un jugement est rendu contrairement à ce qu'ils attendaient, oh ! les juges sont comme-ci, comme-ça, etc, ils ont commis une injustice, ne se sont laissés guider que par les préjugés !

Hé bien ! ce procédé de la presse devrait cesser. Nous n'accusons personne en particulier, car, tous les journaux sont coupables plus ou moins. Mais en ce moment l'abus est si grand qu'il est temps de le supprimer.

Encore une victoire !

L'élection du comté de Bagot s'est terminée, vendredi soir, par le triomphe du candidat conservateur, M. Dupont. Il a été élu à 214 voix de majorité.

Les jours du gouvernement McKenzie-Geoffron sont comptés ! Vive le parti conservateur !

Le palais de justice.

C'est un fait certain que les édifices parlementaires seront construits en dehors de l'ancienne porte St Louis, au "cricet field".

Le gouvernement local devrait bâtir sur ce terrain le palais de justice.

Trop de haine.

Le Budget et Daily Telegraph nous font la guerre parce qu'une rumeur circule que nous sommes le candidat conservateur à Montmagny.

Mais ce qui plus est, il prédit notre défaite ! Comment expliquer que M. Langelier a refusé de se présenter contre nous, si son triomphe était si certain ?

Pour calmer notre confrère de la frayeur que nous lui causons, nous lui dirons que nous ne sommes pas candidat à Montmagny.

Notre confrère du Nouveau-Monde fait erreur en annonçant que M. P. MacKay, avocat de Québec, doit être le candidat libéral dans la prochaine élection qui aura lieu dans Montmagny.

Les incendies de Québec.

Ceux qui ont souffert par le dernier incendie doivent certainement beaucoup de reconnaissance à ceux qui ont pris leur cause en main. Monsieur Kéroutac, maire de St-Sauveur, s'est montré l'un des plus zélés pour recueillir les souscriptions.

Nous apprenons aussi que l'Union St-Joseph de Montréal a transmis au Président de l'Union St-Joseph de Québec, M. Kéroutac, deux cents piastres étant la moitié des profits réalisés dans leur excursion à Québec.

Prisonniers de Caraqueette.

Nous lisons dans le Moniteur Acadien :

Les dernières nouvelles de Frédéricion nous apportent une nouvelle qui réjouira tous nos lecteurs et toutes les personnes éclairées et bien pensantes de la province.

Les premiers dépêches nous avaient appris que les points de lois réservés par les avocats de la défense, comme frappant de nullité le verdict du jury de Bathurst, avaient été rejetés en appel, et que le verdict du jury était maintenu.

Cet acte de justice fait époque dans les annales catholiques de notre province depuis cinq ans. Sous la main du Gouvernement qui nous meurtrit et nous opprime, nous nous étions habitués à n'attendre rien que l'injustice et l'oppression ; et si nos compatriotes de Caraqueette ont enfin été acquittés, grâce doit en être rendue à l'honorable banc de la Cour Suprême, qui, lui, au milieu de la corruption générale, ne s'est pas laissé corrompre.

Ceux qui ont souffert de nos compatriotes, qui attendaient le grand jour où les sept victimes de Caraqueette seraient exécutées pour faire, ce jour-là, une orgie, murmurent hautement contre le jugement de la Cour Suprême ; leur désappointement, leur haine percent au travers du voile dont ils se couvrent.

Nous les plaignons ceux-là de n'être pas satisfaits que des innocents aient languis dix-huit mois dans un obscur et infect cachot, mal nourris, misérablement couchés sur des grabats, aient été ruinés par les frais de leur propre défense, mais de regretter encore qu'ils n'aient pas subi la peine capitale.

C'est un fait certain que les édifices parlementaires seront construits en dehors de l'ancienne porte St Louis, au "cricet field".

Le gouvernement local devrait bâtir sur ce terrain le palais de justice.

La place est très-centrale, à la commodité de tous. D'ailleurs la haute-ville qui va être privée des édifices parlementaires, trouverait dans la construction de la cour, en cet endroit, une compensation au sacrifice qu'on lui impose.

Le palais de justice.

Trop de haine.

Le Budget et Daily Telegraph nous font la guerre parce qu'une rumeur circule que nous sommes le candidat conservateur à Montmagny.

Mais ce qui plus est, il prédit notre défaite ! Comment expliquer que M. Langelier a refusé de se présenter contre nous, si son triomphe était si certain ?

Pour calmer notre confrère de la frayeur que nous lui causons, nous lui dirons que nous ne sommes pas candidat à Montmagny.

Notre confrère du Nouveau-Monde fait erreur en annonçant que M. P. MacKay, avocat de Québec, doit être le candidat libéral dans la prochaine élection qui aura lieu dans Montmagny.

Notre confrère du Nouveau-Monde fait erreur en annonçant que M. P. MacKay, avocat de Québec, doit être le candidat libéral dans la prochaine élection qui aura lieu dans Montmagny.

Notre confrère du Nouveau-Monde fait erreur en annonçant que M. P. MacKay, avocat de Québec, doit être le candidat libéral dans la prochaine élection qui aura lieu dans Montmagny.

Le dimanche 7 Novembre, es goélettes qui nous amenaient la farine, entrèrent dans le port, l'une avec 140 quarts et l'autre avec 140. Un lettré du département de l'Agriculture et des Travaux Publics me chargeait de la distribution.

Dans ce moment arriva à bord du dernier paquet, Monsieur Thomas Houzel, commerçant à l'Anticosti, pendant l'été. Ce Monsieur avait appris que le gouvernement avait envoyé de la farine à la pointe pour les pauvres, vint chez moi m'en demander une petite part pour les nécessiteux de l'île d'Anticosti.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

Plus tard, Monsieur le Rédacteur, en relisant mes instructions et ma requête, j'ai cru que ni l'Anticosti, ni les postes, n'avaient droit à cette farine, excepté dans le cas de nécessité.

lées et quand ont-elles été transportées en France ? R. Elles ont été inventées à Bougy, ville de l'Algérie, et ont été transportées en France, au huitième siècle, par les Vénitiens.

33. Citez quelques dictons relatifs à la chandelle et au chandelier.

34. Placez quelqu'un sur le chandelier. Le bon jardinier fait le chandelier. Le chandelier d'or. Que de saints docteurs ont brillé sur le chandelier de l'Eglise !

35. Citez quelques dictons relatifs à la chandelle et au chandelier.

36. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

37. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

38. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

39. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

40. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

41. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

42. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

43. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

44. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

45. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

46. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

47. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

48. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

49. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

50. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

51. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

52. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

53. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

54. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

55. Parmi les dictons relatifs à cette partie de l'homme, notons ceux-ci :

700 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

701 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

702 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

703 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

704 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

705 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

706 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

707 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

708 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

709 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

710 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

711 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

712 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

713 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

714 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

715 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

716 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

717 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

718 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

719 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

720 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

721 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

722 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

723 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

724 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

725 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

726 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

727 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

728 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

729 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

730 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

731 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

732 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

733 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

734 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

735 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

736 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

737 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

738 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

739 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

740 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

741 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

742 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

743 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

744 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

745 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

746 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

747 ont été abandonnés dans le voisinage. Parmi les morts, on compte leur commandant et plusieurs officiers.

Cette machine possède cependant assez de force pour pousser une aiguille qui perce le papier avec une vitesse de 5 à 6,000 trous par minute.

Il suffit de déposer sur une feuille blanche le papier patron ainsi préparé et de passer sur lui un rouleau imbibé d'encre pour obtenir un fac-simile du dessin ou de l'écriture.

L'encre pénètre par tous les petits trous et reproduit sur la feuille les caractères ou les lignes tracées par la plume. On peut se procurer ainsi quatre à cinq fac-simile par minute, et un seul dessin ou patron pointillé suffit pour imprimer mille exemplaires.

ERRATUM.—Nous avons fait erreur, dans notre dernier numéro, en parlant de la noyade des deux servantes de M. Roy au Cap Santé.

Vrai Vin de Quinine.—Une foule de préparations de vin de Quinine sont actuellement en vente sur nos marchés.

On les trouve dans les pharmacies, chez les épiceries de gros et de détail, dans toute l'étendue de la Puissance au Canada.

Le public n'a donc que l'embarras du choix, et c'est à ce propos qu'il est nécessaire d'attirer son attention. Plus d'un a vu déjà surprendre sa bonne foi, par un dévoiement d'annonces et de réclames louant outre mesure les propriétés soi-disant merveilleuses de ce remède.

Pour remédier à ces embarras et à des extorsions qui pourraient se renouveler, nous donnons ici une règle inflexible qui guidera sûrement l'acheteur.

Toute préparation médicale qui n'a pas encore reçu la sanction de la Faculté, ne saurait inspirer de confiance au public, par là même qu'elle cherche à élapper à l'analyse scrupuleuse de ceux qui sont en mesure d'en constater les propriétés curatives.

La Vin de Quinine de la célèbre maison Davin & Bolton, à Montréal, se prévaut à juste titre de cette haute recommandation et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

CONFAGRATION.—La journée du 4 juillet a été funeste pour Philadelphie. Indépendamment de l'incendie dont nous parlons ailleurs, et dans lequel quatre personnes ont trouvé la mort, cette ville a eu une conflagration ruineuse causée par l'imprudence avec laquelle il est de tradition de manier les armes à feu.

Les principaux établissements brûlés sont le chantier Collins & Cie, qui contenait 500,000 pieds de bois de construction de 870,000 bardeaux, d'une valeur de \$12,000; les Quaker City Flouring Mills, appartenant à Desmiller et Hartman, et valant, y compris le contenu, \$70,000; le chantier de construction de bateaux de Martier; le dépôt de bois à brûler Galbraith; le Kensington Screw Dock; la manufacture à vapeur de savon et chandelles Lardell; l'entrepôt de la compagnie de glace Carpenter et le chantier de bois de construction Taylor.

Les chantiers Wason, Malone et Cie., et Uhassy, ont été endommagés à concurrence de \$3,000 chacun.

Le prix total de ce coup de canon est, comme il est dit plus haut, d'environ un quart de million de dollars, retombant pour la plus grande part, sur diverses compagnies d'assurance.

VOLEURS.—Judi dernier, dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans une résidence privée, de St. Roch, en brisant une vitre, et ont enlevé une montre, une chaîne et une somme d'argent assez considérable.

LA POLICE fait des recherches minutieuses, et il est à espérer, qu'elle verra, comme à l'ordinaire, ses efforts et ses zèles couronnés par l'arrestation des coupables.

BARREAU DE RIMOUSKI.—A une assemblée du barreau, tenue le 30 juin dernier, dans la ville de St. Germain de Rimouski, Joseph-Norbert Pouliot, écrivain, avocat, a été élu président du barreau, pour la section du district de Rimouski, et F. F. Rouleau, écrivain, avocat, secrétaire.

UN HOMME QUI REVIENT DE LOIN.—Le 24 février dernier, M. Braux, lieutenant de vaisseau, et trois matelots de son bâtiment—les nommés Mallard, Dussoy et Lagrière—étant imprudemment aventurés dans la plus grande île de l'archipel océanique de Na-Viti-Léon, furent capturés par les naturels du pays, lesquels pratiquent l'anthropophagie avec persistance et conviction.

Trois coups de masse abattirent les matelots, qui furent incontinent dépecés, le tour du lieutenant étant remis au lendemain.

Pendant la nuit, il se tint une manière de conseil des anciens de la tribu, et comme l'uniforme de M. Braux leur avait fait voir qu'ils avaient un chef entre les mains, il fut décidé que le lieutenant périrait d'une mort moins vulgaire que ses hommes.

La tribu possédait deux mauvaises espingoles chargées jusqu'à la gueule, et provenant de nous ne savons quel commerce avec n'importe quel bâtiment. L'occasion de les essayer était magnifique et on résolut après délibération que le lieutenant serait fusillé, à l'instar de l'Occidental.

En effet, au jour levant, on l'appliqua sans l'attacher contre un gros arbre. Puis les deux naturels chargés de l'exécution, et qui ne semblaient pas entièrement rassurés, se placèrent à vingt pas de lui.

hachis de cannibales. Profitant de la surprise générale, M. Braux s'élança à travers bois, et réussit à regagner son navire.

En voici un, n'est-ce pas, qui peut dire qu'il revient de loin ?

—Que les rapports de deux associés soient inégaux, et que malgré cela, les charges soient les mêmes, tout le monde criera à l'injustice: Dans les assurances dans les Compagnies étrangères, l'assuré Canadien a des sinistres peu fréquents; l'assuré étranger des sinistres nombreux et le surplus des primes canadiennes sert à les couvrir.

Aussi l'assurance dans une Compagnie purement Canadienne qui limite la responsabilité à la Puissance, est-elle bien préférable.

C'est l'avantage qu'offre la Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie dont les bureaux sont à Québec No 20 rue St. Pierre.

DÉJEUNER.—COCOA DE EPPS.—Agréable et reconstituant.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une soignée application de magnifiques propriétés du Cocoa bien choisi, M. Epps a pourvu nos tables à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs coupes de médicaments.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution mauvaise au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de maladies nous environnent sans cesse, prêtes à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous éviterons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté de sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription: "JAMES EPPS & Co, Homœopathiques Chimistes, 48, rue Thracœneedle, et 170, Piccadilly, Londres

Vin de Quinine de Campbell.—Une des maisons qui imitent le Vin de Quinine de Campbell annonce éhontément qu'elle fabrique ce vin depuis vingt ans. Cette maison ne fait affaires que depuis dix ans et de ce qu'elle n'a préparé son vin qu'après que le vin de Quinine de Campbell est devenu si célèbre.

Je certifie que j'ai analysé avec soin les échantillons de vin de Quinine, que m'ont donnés MM. Kenneth et Campbell et que j'ai obtenu le résultat suivant:

N° 1.—Couleur foncée et trouble, laissant au repos un dépôt épais; le goût en est doux et acide et le bouquet ressemble à l'orange et est quelque peu amer. En s'évaporant il laisse un sirop sucré. Il ne contient qu'un "reste microscopique de Quinine et de Quinine." Il est fabriqué avec du vin d'Orange.

N° 2.—Couleur noire foncée, laissant un dépôt épais et noirâtre, à un goût acide et légèrement amer, contient de la cinchonine mais point de "Quinine" et est fabriqué avec un "vin acide" et non pas avec du sherry.

N° 3.—Vin de Campbell. Légèrement coloré, clair et sans dépôt; contient du disulfate de quinine, dans la proportion d'un grain à deux onces de liquide et est fabriqué avec du vin de sherry de première classe.

N. B.—Ce dernier vin (celui de Campbell) est le seul vin véritable de Quinine, parmi ces trois échantillons que j'ai examinés.

JOHN BAKER EDWARDS, Ph. D. D. C. L. F. C. S., professeur de chimie et de micrologie, Bishop's College et Collège des arts à l'Université, Montréal.

En vente chez T. LEDROIT, M. G. MOUNTAIN et J. B. Z. DUBEAU et GINGRAS et LANGLOIS. Québec, 23 Juin 1876. 24 Avril-76 c.

Vente par le Shérif.

JOSEPH POITRAS vs P. Z. CHOUINARD.—Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Roch de Québec, rue Notre-Dame des Anges, quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, mesurant vingt-deux pieds de front sur soixante et trois pieds de profondeur—avec ensemble une maison en bois lambrissée en briques et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau du Shérif, dans la cité de Québec, le dix-septième jour de juillet courant, à dix heures de l'avant-midi.

LA CORPORATION DE LA CITÉ DE QUÉBEC vs IRENEE RICHARD.—Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Arago, quartier Jacques-Cartier, mesurant quarante et un pieds et six pouces de front sur cent vingt sept pieds de profondeur, plus ou moins borné en front vers nord à la dite rue Arago—avec une maison en bois à un étage, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau du Shérif en la cité de Québec, le dix-septième jour de juillet courant, à dix heures du matin.

LA CORPORATION DE QUÉBEC vs MARCELINE PARADIS.—Un emplacement situé en la cité de Québec rue Alfred, quartier Jacques-Cartier, mesurant vingt-deux pieds et six pouces de profondeur, plus ou moins.

Pour être vendu au bureau du Shérif, en la cité de Québec, le dix-septième jour de juillet courant, à dix heures du matin.

ANNONCES NOUVELLES. Vente à l'encan.—R. Jacques et Dery. La compagnie manufacturière de Ste. Jeanne de Neuville.—E. L. Gagnon.

Chemin de fer Lévis & Kennebec.—Laroche et Scott. Feutre pour toiture et ciment.—J. et W. Reid.

BULLETIN COMMERCIAL. Le montant perçu des Douanes dans le Port de Québec le 7 et 8 du courant est de \$3,376.83.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 10 Juillet, 12 heures P. M. Ob. 117. Exchange Sterling, 884. Greenbacks, 00 à 884.

IMPORTATIONS. 8 juillet.—Par le SS Secret, Davidson, de Picton.—1 boîte de saumon au lieutenant gouverneur de Québec. 1 do à B. Batterie. 2 do à J. Paquet. 1 do à H. Montreuil. 1 do à W. Russell. 1 do à Thos Davidson. 1 do à J. Trudreau. 1 do à Thos Davidson. 1 do à J. A. Sewell. 30 do à A. Fraser et Cie. 1 caisse de marchandises à Thos Davidson, Frère et Cie. 2 quarts d'œufs à W. McLimont. 8 caisses de saumon. 1 baril de morue à Verret, Stewart et Cie. 6 do à Vézina et Bédard. 4 do à Leclerc et Letellier. 2 do à J. Turcotte. 4 quarts de bouteilles à J. Musson. 7 do à J. K. Boswell. 9 caisses de saumon à J. Ross.—Le reste de la cargaison pour Montréal, Toronto, Ottawa, etc.

PAR LE GRAND-TRONC.

7 juillet.—2 caisses à Coolican et Pichet c. 1 quart à T. F. Thomas. 1 caisse à Thibault, Frère et Cie. 60 pouds à J. Sles et Frère. 200 sacs de fleur à Renaud et Cie. 2 caisses à D. A. Harper. 10 ballots de marchandises à J. Hamel et Frère. 1 caisse, 1 ballot à McCall, Shehyn et Cie. 2 caisses à Vézina et Bédard. 1 boîte à A. Walker. 3 boîtes de quincaillerie à Bélanger et Gariepy. 1 locomotive à Thos. McGreevy. 100 barils de fleur à McAlpine et Cie. 440 sacs de fleur à Gauvreau et Kérouac. 200 do à Turcotte et Cie. 880 do à Renaud et Cie. 8 caisses de saumon à W et R Brodie.

PAR LES VAPEURS DE MONTRÉAL. 7 juillet.—Par le vapeur Montréal, Nelson—10 boucauts, 10 demi quarts 10 octaves, et 60 caisses de gin à Billing, Mills, et Pihl.

HAVRE DU PALAIS.

Québec, 10 juillet 1876. Gaiete Water Fly, H. Warren, Malbaie,—bois. — Alyvia, O Tremblay. — Constantino, L. Maillois. — Trois Frères, A. Perron, Baie St Paul. — Eulalie, Thos Tremblay. — Ledy, G Lavoie, Petite Rivière. — Marceline, Th Gagnon, St Joachim. — St Charles, M. Caron, Québec. — Ravir, J Guay, Ile d'Orléans. — Eleonard, Th Hamel, Lotbinière. 15 bateaux avec bois.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

Québec, 10 juillet 1876. Gaiete Marie Eva, F Larivée, Trois Pistoles—œufs, bois. — National, D D'Amour, Trois Pistoles—bois, avoine, œufs. — Regina, O Rivard, Matane—bois. — St. Laurent, F Vallancourt, Riv du Loup—bois, avoine. — Marie Providence, E Tremblay, Saguenay—est. — Philomène, E Tremblay, St Iréné,—101. — Marie Ste Anne, F Jacques, Saguenay—est.

VENTES A L'ENCAN.

Par JACQUES & DERY. GRANDE VENTE A L'ENCAN.

Encouragez les Nouvelles Entreprises. IMMENSE ASSORTIMENT DE Meubles de Menage

Sera vendu sans réserve MERCREDI, 19 Juillet, A la manufacture de meubles de STE. JEANNE DE NEUVILLE, Comté de Portneuf.

NOUS avons reçu instruction du Bureau de direction de la Compagnie de vendre à l'encan, MERCREDI, le 19 courant, tous les meubles de ménage qu'ils ont maintenant en mains, renfermant un assortiment des plus variés et des mieux choisis.

Des catalogues sortiront quelques jours avant la vente. Termes faciles. Accommodations des plus avantageuses pour l'acheteur seront expliquées le jour de l'encan. La vente à 10 heures a. m. précises. R. JACQUES & DERY, E. & C. Québec, 10 Juillet 1876—5f

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE STE. JEANNE DE NEUVILLE.

Directeurs: MM. H. Q. De St. George, Président, Louis Lefebvre, Vice-Président, Jacques Dufresne, P. Larue, M. P. P., Auguste Gariepy, Auguste Plassebe, Augustin Bussière, Joseph Goulet, Ambroise Bussière, E. L. Gagnon, Joseph Bussière, Secrétaire, Gérant.

La Compagnie Manufacturière de Ste. Jeanne de Neuville désire communiquer l'état suivant de ses affaires aux actionnaires de la Compagnie. On pourra en conclure que son état est prospère, et qu'il y a lieu d'espérer qu'avant peu le produit de ses opérations la recommandera fortement auprès du crédit public. La Compagnie a pris tous les soins possibles pour s'assurer du profit de ses opérations et après un examen de ses affaires, elle a cru qu'elle devait communiquer aux actionnaires de la Compagnie l'heureux résultat de ses opérations.

ACTIF. Ressources de la compagnie: Matériel vendable et créances..... \$1,985.23 Valeur de la Fabrique estimée sans serment..... 7,382.40 \$12,367.63

PASSIF. Obligations de la Compagnie: Billets promissaires, emprunts et petites dettes..... \$7,062.56

Surplus des ressources sur les obligations de ce montant on peut distraire pour capital versé..... 4,210.00

Ce qui laisse..... \$1,095.07 à diviser entre les actionnaires comme profits: c'est-à-dire qu'après avoir remboursé aux actionnaires les versements payés par eux sur leurs parts et qui sont de..... 4,210.00 il y aurait à diviser entre eux comme profits la somme de..... 1,095.07

ou bien 25 p. cent sur le capital versé..... \$5,305.07 La preuve des livres et l'inventaire des effets de la Compagnie ont été arrêtés au 16 juin courant.

Si l'on réfère au Répertoire Commercial (Marquettie agency) de MM. John McKillop et Cie., de Montréal, on y verra que le crédit de la Compagnie y figure très-honorablement. Le tout humblement soumis, Avec prière de faire part, E. L. GAGNON, Sec. et comptable de la Compagnie, Québec, 10 Juillet 1876—1f

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE,

Portraits en couleurs à l'huile d'après nature.—Portraits au crayon d'après photographie. PRIX TRÈS MODÉRÉS. No. 363, Rue St. Jean, hors les murs, Québec Québec, 31 Mars 1876.—1f 966

VENTE CONTINUEE A PLUS GRANDE RÉDUCTION.

La Grande Vente pour Ecoulement complet du Stock.

Chez S. A. BERTRAND & Cie., No. 117, RUE ST. JEAN, se continue à plus grande réduction que jamais. Les Marchandises suivantes sont spécialement dignes d'attirer l'attention, savoir: 500 pièces d'Indiennes (Batisse) à 10 cts. la verge. 1200 pièces de Coton Américain à 6 cts. et 8 cts. Coton Harrook au-dessous du prix coûtant. Un assortiment complet d'Étoiles à Robes à moitié prix. Tweeds d'Angleterre et Habits à 25 pour cent au-dessous du prix. Chemises Blanches pour Messieurs et Collets au-dessous du prix coûtant.

S. A. Bertrand & Cie. No. 117, RUE ST. JEAN.

P. S.—On acceptera des conditions spéciales des personnes qui achèteront pour plus de \$500. Québec, 9 Juin 1876. 28

TEMOIGNAGE DES MEDECINS EN FAVEUR DU Vin de Quinine

Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin, l'ont prescrite et maintenant nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS & BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé.

Docteurs Trudel, Peltier, Rottot, Major, Kilmeyer, Painchaud, Brosseau, J. W. Mount, Richard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon, Alloway, Coderre, Beaudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Duhamel, Planté, Dagenais, Desmarreau, Webb.

Le Vin de Quinine de Devins et Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

PRÉCAUTION.—Assurez-vous que vous n'achetez aucun autre vin que le Vin de Quinine de Devins et Bolton. A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers. Agence chez John Ross & Cie., Gibb, Laird & Cie., épiciers en gros, G. et C. Hossack, T. Poston, Arthur Dion, J. B. Z. Dubeau, épiciers en détail, Ed. Giroux & Frère, John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 18

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.

Rénovateur Parisien de LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la Jeunesse Perpétuelle des Cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes, bouteilles de 50 cents, ou six bouteilles pour \$2.50. Laboratoire, 17, rue Vivienne, Paris. A vendre à Québec chez Ed. Giroux & Frère John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 19

College d'Ottawa INVESTI DES POUVOIRS D'UNIVERSITÉ EN 1866.

Le collège d'Ottawa, sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, est situé sur un des points les plus salubres de la Capitale. La position du collège exige que l'enseignement des sciences et diverses facultés soit fait en anglais; mais le français n'en est pas moins l'objet du plus grand soin possible. Si d'un côté, c'est pour les Canadiens-Français un petit surcroît de travail.

C'est pour eux un immense avantage puisqu'ils se familiarisent ainsi avec la connaissance de l'anglais, dès maintenant indispensable dans les pays. Le programme des études comprend: 1o. Les cours commerciaux; 2o. Le cours du génie civil; 3o. Le cours classique.

CONDITIONS PECUNIAIRES. Pension par semestre.....\$67.50 Lavage et raccommodage..... 7.50 Litière..... 5.00

Les personnes qui désirent de plus amples informations sont priées de demander au collège le Prospectus des Cours des Etudes. Québec, 21 Juin 1876. 45

FEUTRE POUR TOITURE ET CIMENT POUR TOITURE.

En grandes quantités. En vente, à bas prix, par J. & W. REID, Rue St. Paul, Québec, 5 Juillet 1876. 927

Etope, Etc. 5 TONNES ETOUPE. 200 barils Poix noire. 200 barils Goudron. En vente, à bas prix, J. & W. REID, Rue St. Paul, Québec, 5 Juillet 1876. 927

On demande \$6000, ON DONNERA DES GARANTIES DE PREMIERE CLASSE SUR PROPRIÉTÉS SITUÉES A LA HAUTE-VILLE. S'adresser à R. P. VALLÉE, Notaire, au Courrier du Canada. Québec, 10 Mai 1876.

Bureau du trésorier du Comité de Secours Général. WM. HOSSACK, ECR., SE TIENDRA TOUTS LES JOURS (les dimanches exceptés) au Conseil-de-Ville, pour recevoir et livrer l'argent donné pour les incendies du dernier feu, entre onze heures et midi. Par ordre, R. PAMPHILE VALLÉE, Secrétaire. Québec, 12 Juin 1876. 29

COMPAGNIE D'ASSURANCE 'STADACONA'

Contre le Feu et sur la Vie. INCORPORE LE 26 MAI 1874.

Capital Autorisé \$5,000,000. Dépôt du Gouvernement \$100,000. BUREAU A PRINCIPAL: 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS: Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale. G. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec. P. E. CASGRAIN, Ecr., M. P.

JOHN ROSS, Ecr., Président de la Banque Stadacona. ALEX. LEMOINE, Ecr., Sec. Trés. de la Maison de la Trinité de Québec. JOHN LAIRD, Ecr., Gérant.—G. G. PYKE, Inspecteur pour la Puissance.—E. ROBY O'BRIEN, Secrétaire.—CRAWFORD LINDSAY.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 992

EDWARD H. GORE, 2ème Vice-Président. HENRY LYLE, Secrétaire. G. D. HANSON, Inspecteur en Chef. ALEX. W. OGILVIE, M. P. P., Président. WILLIAM ANGUS, 1er Vice-Président et Gérant.

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL. CAPITAL \$2,000,000. Depot au Gouvernement de la Puissance \$50,000. Risque contre le Feu sur des propriétés de Ville et de la Campagne à des taux proportionnés. Assurances sur les Eglises et les Convents avec leurs contenus, à des taux spéciaux.

F. O. PAQUET, Agent Solliciteur, A. G. TOURANGEAU, Agent, St. Roch. L. S. E. THOMPSON, Agent, Lévis. T. H. MAHONY, Agent Général.

No. 78, Rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale, Québec. Québec, 19 Avril 1876. 3 Mars-76 c.—Jan.—951

AU PUBLIC!

FAITES usage du VIN DE QUININE DE CAMPBELL, le grand tonique fortifiant. GUÉRIRA: LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES.

A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PÊTE D'APPETIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIÈVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES MIASMATIQUES. LA DISPEPSIE. LES FIÈVRES TYPHOÏDES. A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais. —Aussi— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Cie., Montréal. A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais. Québec, 19 Juin 1876. 39

